**CADRE DE REPONSE TECHNIQUE (CRT)**

Annexe 1 au règlement de consultation (RC)

**ACCORD-CADRE INTERMINISTÉRIEL (ACIM)**

**POUR LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA COMMUNICATION DE L’ÉTAT**

**Document commun à tous les lots**

Accord-cadre mono-attributaire passé en application des articles R2124-2, R2161-2 à 5, R2162-1 à 6 du code de la commande publique

Consultation n° **ACCESS\_SIG\_2025\_02**

**Raison sociale**:

**Proposition rédigée par**:

* Prénom Nom :
* Fonction :
* Tél. :
* @ :

# Préambule

Le présent cadre de réponse et le plan décrit constituent la trame de la proposition technique du candidat.

Pour cette proposition (mémoire technique), si le candidat n’utilise pas le présent document, il doit impérativement en conserver le plan et l’insérer dans son propre document.

**Il est inutile de rendre à la fois le présent document complété et un mémoire technique.**

Chaque point du présent document doit être impérativement renseigné par le candidat.

Quelle que soit la forme du document choisie par le candidat pour transmettre sa réponse, celle-ci n’excède pas **50 pages** **Word, police Arial, taille de caractères 11 (ou 75 slides PowerPoint)** hors annexes. Le document doit être paginé (numérotation des pages).

Les informations présentées dans sa proposition par le candidat peuvent éventuellement être complétées par des annexes. Les annexes jointes doivent être utiles / pertinentes à la compréhension de l’offre du candidat. Elles doivent être listées dans la proposition. **Les annexes sont limitées à 20 pages Word, police Arial, taille de caractères 11 (ou 30 slides PPT)**.

Les demandes ci-dessous constituent les informations à fournir par le candidat. Il doit préciser clairement pour chaque item, où se trouvent les éléments de réponses correspondants dans sa proposition (indication du/des document(s) concerné(s), du/des numéro(s) de page et du paragraphe).

**La proposition et les annexes remises par le candidat font office de vade-mecum. Ils servent de repère méthodologique pour la réalisation des prestations et engagent le titulaire tout au long de l’exécution du marché public.**

Le détail du cadre de réponse technique est détaillé ci-dessous. Pour rappel, le critère technique est noté sur 70 points et le critère prix sur 30 points.

\*\*\*

**CADRE DE RÉPONSE POUR LE LOT 1**

# Équipe dédiée à la réalisation des prestations 30 points

Le candidat présente la composition de l’équipe et ses compétences, en quantité et en qualité, pour la réalisation des prestations à mettre en œuvre.

**Exécution des prestations**

Il détaille notamment la composition de l’équipe qu’il juge pertinente compte-tenu des prestations à réaliser pour chaque typologie de prestations.

Le candidat présente les différents profils assurant les missions présentées dans sa méthodologie et son organisation de travail, que leur intervention soit permanente ou occasionnelle (qualifications, compétences, expériences, rôle de chacun). Il indique le niveau des profils des intervenants (niveau d’expertise, séniorité, etc.).

La présence d’un organigramme synthétique à l’appui de la présentation des profils est un plus.

À titre de vade-mecum, le candidat précise pour les prestations à réaliser :

* Celles pour lesquelles il dispose de compétences au sein de son équipe et qu’il n’externalise pas ;
* Celles pour lesquelles il fait systématiquement appel à des prestataires externes ;
* Celles pour lesquelles il peut occasionnellement renforcer ses équipes internes à l‘externe.

**Suivi du marché**

Le candidat prend soin d'indiquer le nom des **interlocuteurs dédiés du SIG** pour le pilotage de l’accord-cadre. Il précise également les membres / profils de son équipe qui pourraient être chargés des missions de coordination avec les Entités bénéficiaires et de conduite de projet avec les Donneurs d’ordre.

Le candidat indique le nom de son délégué à la protection des données, s'il en a désigné un, ou, à défaut, le profil dédié à ces questions.

Précisions :

Le candidat assure dans son offre une transparence vis-à-vis du pouvoir adjudicateur sur les statuts des profils indiqués et indique clairement les statuts de freelances, stagiaires, apprentis, alternants, etc., lorsqu’il y a recours.

Une même personne peut assurer plusieurs fonctions. Dans ce cas, le candidat l’indique dans la présentation de son équipe. La présence d’un organigramme synthétique à l’appui de la présentation des profils est la bienvenue.

Cette présentation de l’équipe dédiée doit permettre à l’Acheteur de juger des profils que le candidat entend mettre en œuvre au cours de l'exécution du marché public.

# Méthodologie 40 points

Le candidat présente sa méthodologie de travail pour la réalisation des prestations à mettre en œuvre.

Il détaille notamment les **étapes clé** de sa méthodologie de suivi de projet, les **livrables** et **délais** moyens de réalisation. Si le candidat a recours à des **outils** particuliers pour mener à bien ses missions (par exemple plateforme collaborative de travail -de type SharePoint, Slack, Teams etc.-, plateforme de mise à disposition des livrables, etc.), il les présente également. Il démontre également sa bonne compréhension des prérequis liés à l’accessibilité.

En s‘appuyant sur ses savoir-faire, le candidat décrit ses possibilités à faire preuve de souplesse, d’adaptabilité, de **réactivité** et de **disponibilité**, notamment en cas de demandes simultanées de plusieurs Donneurs d’ordre. Le candidat indique son amplitude d’accès au service (horaires d’ouverture, permanences, périodes de fermetures annuelles, le cas échéant, etc.).

L’offre du candidat précise la durée des **sessions de sensibilisation**. Les modalités d’exécution de ces prestations qui ne seraient pas définies dans le présent CCTP sont définies par le candidat dans son offre.

Le candidat indique s’il intègre l’**IA** dans sa méthodologie de travail. Le cas échéant, il précise la façon dont elle est utilisée et pour quels bénéfices.

Les autres modalités d’exécution de ses prestations qui ne seraient pas définies dans le CCTP sont définies par le candidat dans son offre.

Cette présentation méthodologique doit permettre à l’Acheteur de juger de l’organisation et de la méthode de gestion de projet que le candidat entend mettre en œuvre au cours de l'exécution du marché public.

# Annexes

À compléter par le candidat le cas échéant :

* Annexe 1 :
* Annexe 2 :
* Etc.

Le candidat peut joindre **20 pages maximum d’annexes**.

**CADRE DE RÉPONSE POUR LE LOT 2**

# Équipe dédiée à la réalisation des prestations 30 points

Le candidat présente la composition de l’équipe et ses compétences, en quantité et en qualité, pour la réalisation des prestations à mettre en œuvre.

**Exécution des prestations**

Il détaille notamment la composition de l’équipe qu’il juge pertinente compte-tenu des prestations à réaliser pour chaque typologie de prestations.

Le candidat présente les différents profils assurant les missions présentées dans sa méthodologie et son organisation de travail, que leur intervention soit permanente ou occasionnelle (qualifications, compétences, expériences, rôle de chacun). Il indique le niveau des profils des intervenants (niveau d’expertise, séniorité, etc.).

La présence d’un organigramme synthétique à l’appui de la présentation des profils est un plus.

À titre de vade-mecum, le candidat précise pour les prestations à réaliser :

* Celles pour lesquelles il dispose de compétences au sein de son équipe et qu’il n’externalise pas ;
* Celles pour lesquelles il fait systématiquement appel à des prestataires externes ;
* Celles pour lesquelles il peut occasionnellement renforcer ses équipes internes à l‘externe.

**Suivi du marché**

Le candidat prend soin d'indiquer le nom des **interlocuteurs dédiés du SIG** pour le pilotage de l’accord-cadre. Il précise également les membres / profils de son équipe qui pourraient être chargés des missions de coordination avec les Entités bénéficiaires et de conduite de projet avec les Donneurs d’ordre.

Le candidat indique le nom de son délégué à la protection des données, s'il en a désigné un, ou, à défaut, le profil dédié à ces questions.

Précisions :

Le candidat assure dans son offre une transparence vis-à-vis du pouvoir adjudicateur sur les statuts des profils indiqués et indique clairement les statuts de freelances, stagiaires, apprentis, alternants, etc., lorsqu’il y a recours.

Une même personne peut assurer plusieurs fonctions. Dans ce cas, le candidat l’indique dans la présentation de son équipe. La présence d’un organigramme synthétique à l’appui de la présentation des profils est la bienvenue.

Cette présentation de l’équipe dédiée doit permettre à l’Acheteur de juger des profils que le candidat entend mettre en œuvre au cours de l'exécution du marché public.

# Méthodologie 40 points

Le candidat présente sa méthodologie de travail pour la réalisation des prestations à mettre en œuvre.

Il détaille notamment les **étapes clé** de sa méthodologie de suivi de projet, les **livrables** et **délais** moyens de réalisation. Si le candidat a recours à des **outils** particuliers pour mener à bien ses missions (par exemple plateforme collaborative de travail -de type SharePoint, Slack, Teams etc.-, plateforme de mise à disposition des livrables, etc.), il les présente également. Si le candidat a recours à des **organisations tierce** pour la réalisation des prestations, il les présente ainsi que leur rôle dans la méthodologie proposée et les modalités de leur intervention. Il démontre également sa bonne compréhension des prérequis liés à l’accessibilité.

En s‘appuyant sur ses savoir-faire, le candidat décrit ses possibilités à faire preuve de souplesse, d’adaptabilité, de **réactivité** et de **disponibilité**, notamment en cas de demandes simultanées de plusieurs Donneurs d’ordre. Le candidat indique son amplitude d’accès au service (horaires d’ouverture, permanences, périodes de fermetures annuelles, le cas échéant, etc.).

L’offre du candidat précise la durée des **sessions de sensibilisation**. Les modalités d’exécution de ces prestations qui ne seraient pas définies dans le présent CCTP sont définies par le candidat dans son offre.

Le candidat indique s’il intègre l’**IA** dans sa méthodologie de travail. Le cas échéant, il précise la façon dont elle est utilisée et pour quels bénéfices.

Les autres modalités d’exécution de ses prestations qui ne seraient pas définies dans le CCTP sont définies par le candidat dans son offre.

Cette présentation méthodologique doit permettre à l’Acheteur de juger de l’organisation et de la méthode de gestion de projet que le candidat entend mettre en œuvre au cours de l'exécution du marché public.

# Annexes

À compléter par le candidat le cas échéant :

* Annexe 1 :
* Annexe 2 :
* Etc.

Le candidat peut joindre **20 pages maximum d’annexes**.

**CADRE DE RÉPONSE POUR LE LOT 3**

# Équipe dédiée à la réalisation des prestations 20points

Le candidat présente la composition de l’équipe et ses compétences, en quantité et en qualité, pour la réalisation des prestations à mettre en œuvre.

**Exécution des prestations**

Il détaille notamment la composition de l’équipe qu’il juge pertinente compte-tenu des prestations à réaliser pour chaque typologie de prestations.

Le candidat présente les différents profils assurant les missions présentées dans sa méthodologie et son organisation de travail, que leur intervention soit permanente ou occasionnelle (qualifications, compétences, expériences, rôle de chacun). Il indique le niveau des profils des intervenants (niveau d’expertise, séniorité, etc.).

La présence d’un organigramme synthétique à l’appui de la présentation des profils est un plus.

À titre de vade-mecum, le candidat précise pour les prestations à réaliser :

* Celles pour lesquelles il dispose de compétences au sein de son équipe et qu’il n’externalise pas ;
* Celles pour lesquelles il fait systématiquement appel à des prestataires externes ;
* Celles pour lesquelles il peut occasionnellement renforcer ses équipes internes à l‘externe.

**Suivi du marché**

Le candidat prend soin d'indiquer le nom des **interlocuteurs dédiés du SIG** pour le pilotage de l’accord-cadre. Il précise également les membres / profils de son équipe qui pourraient être chargés des missions de coordination avec les Entités bénéficiaires et de conduite de projet avec les Donneurs d’ordre.

Le candidat indique le nom de son délégué à la protection des données, s'il en a désigné un, ou, à défaut, le profil dédié à ces questions.

Précisions :

Le candidat assure dans son offre une transparence vis-à-vis du pouvoir adjudicateur sur les statuts des profils indiqués et indique clairement les statuts de freelances, stagiaires, apprentis, alternants, etc., lorsqu’il y a recours.

Une même personne peut assurer plusieurs fonctions. Dans ce cas, le candidat l’indique dans la présentation de son équipe. La présence d’un organigramme synthétique à l’appui de la présentation des profils est la bienvenue.

Cette présentation de l’équipe dédiée doit permettre à l’Acheteur de juger des profils que le candidat entend mettre en œuvre au cours de l'exécution du marché public.

# Méthodologie 25 points

Le candidat présente sa méthodologie de travail pour la réalisation des prestations à mettre en œuvre.

Il détaille notamment les **étapes clé** de sa méthodologie de suivi de projet, les **livrables** et **délais** moyens de réalisation. Si le candidat a recours à des **outils** particuliers pour mener à bien ses missions (par exemple plateforme collaborative de travail -de type SharePoint, Slack, Teams etc.-, plateforme de mise à disposition des livrables, etc.), il les présente également. Il démontre également sa bonne compréhension des prérequis liés à l’accessibilité.

Le candidat détaille sa manière d’identifier, d’organiser et de définir les corpus et le fonctionnement des notions.

En s‘appuyant sur ses savoir-faire, le candidat décrit ses possibilités à faire preuve de souplesse, d’adaptabilité, de **réactivité** et de **disponibilité**, notamment en cas de demandes simultanées de plusieurs Donneurs d’ordre. Le candidat indique son amplitude d’accès au service (horaires d’ouverture, permanences, périodes de fermetures annuelles, le cas échéant, etc.).

L’offre du candidat précise la durée des **sessions de sensibilisation**. Les modalités d’exécution de ces prestations qui ne seraient pas définies dans le présent CCTP sont définies par le candidat dans son offre.

Le candidat indique s’il intègre l’**IA** dans sa méthodologie de travail. Le cas échéant, il précise la façon dont elle est utilisée et pour quels bénéfices.

Les autres modalités d’exécution de ses prestations qui ne seraient pas définies dans le CCTP sont définies par le candidat dans son offre.

Cette présentation méthodologique doit permettre à l’Acheteur de juger de l’organisation et de la méthode de gestion de projet que le candidat entend mettre en œuvre au cours de l'exécution du marché public.

# Fonctionnalités de la solution de traduction 25 points

Dans des prestations de l’UO 1, le candidat :

* détaille les caractéristiques de la Solution et les différents éléments composant son interface en regard des prestations attendues et décrites dans le CCTP ;
* présente le cas échéant les différents indicateurs à disposition et leurs modalités d’usage ;
* indique si l’outil s’appuie sur des technologies avancées.

Une attention particulière est portée à la fluidité de la navigation dans l’interface et à la rapidité d’accès aux résultats.

Le candidat détaille les dispositions prises pour respecter les différentes législations en vigueur, concernant la protection des données personnelles tel que stipulé dans le RGPD. Il indique notamment tous les éléments d’intérêts concernant la sécurisation et la confidentialité des données au sein de sa Solution. Il indique par ailleurs où sont hébergées ses données (sur le sol français, sur le territoire de l’Union européenne ou ailleurs).

Le titulaire remet à l’appui de son offre, la documentation générale et les éléments de prise en main de la Solution ainsi que les éléments relatifs au plan de transfert.

Le candidat fournit en appui de son offre le plan de continuité ou de reprise d’activité (PCA/PRA) ou tout autre document détaillant le processus et les délais de résolution mis en œuvre en cas de dysfonctionnement (problèmes techniques, interruptions, etc.).

Il expose également le processus mis en place en interne afin de garantir la sécurité des données, notamment la façon dont est sécurisé l’accès de sa plateforme (HTTPS, mots de passe etc.).

**Identifiants pour un accès temporaire à la plateforme**

Le candidat est informé qu’un test sera réalisé par l’acheteur sur la plateforme afin d’apprécier les éléments ci-dessus. Afin de réaliser le test, le candidat doit mettre à disposition un compte test.

Le candidat doit compléter les informations ci-dessous pour l’attribution d’un accès temporaire à la plateforme :

|  |  |
| --- | --- |
| **Lien de connexion à la plateforme :** |  |
| **Identifiant :** |  |
| **Mot de passe :** |  |
| **Nom de la personne à contacter en cas de dysfonctionnement :** |  |
| **Tél :** |  |
| **Courriel :** |  |

L’accès à la plateforme devra être mis à disposition pendant la durée de validité des offres.

La possibilité de réaliser ce test conditionne la validité de l’offre. En cas de non-respect de cette exigence, l’acheteur se réserve le droit de rejeter l’offre du candidat concerné.

# Annexes

À compléter par le candidat le cas échéant :

* Annexe 1 :
* Annexe 2 :
* Etc.

Le candidat peut joindre **20 pages Word maximum d’annexes**.